

PRÉ-INVENTAIRE DES FONDS PATRIMONIAUX
DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES :
Rapport de synthèse

3^{ème} trimestre 1996



La mission de préinventaire

1 - Objectifs :

L'**objectif** de cette mission, confiée par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Direction régionale des affaires culturelles à la Coopération des bibliothèques en Aquitaine était :

- **le repérage aussi exhaustif que possible des richesses patrimoniales du département.** Cette mission incluait les documents, hors archives publiques, conservés dans les établissements documentaires (bibliothèques, archives), mais aussi les fonds conservés dans d'autres lieux (Associations, musées, sociétés savantes, entreprises, armée, évêché, établissements d'enseignement, fonds privés).
- **la rédaction d'un rapport** comprenant :
 - les données quantitatives et qualitatives obtenues
 - la liste des mesures à prendre pour
 - la connaissance, la sauvegarde et le traitement de ces fonds,
 - leur valorisation,
 - des orientations thématiques et des priorités.
- **la présentation de ces propositions** au département, pour le choix des orientations dans la poursuite du travail.

2 - Démarche suivie

Un comité scientifique départemental a été constitué, comprenant : le représentant du Conseil général, le responsable des archives départementales, les responsables des bibliothèques municipales patrimoniales (Bayonne et Pau), l'archiviste diocésain, le conseiller pour le livre de la Drac et la responsable de la Coopération des bibliothèques en Aquitaine.

CBA assure la coordination et la mise en oeuvre du préinventaire, sous le contrôle du comité scientifique.

Aux diverses étapes de la recherche, elle bénéficie de la compétence de Louis Desgraves, Inspecteur général honoraire des bibliothèques, et sollicite l'avis de l'Inspection générale des Archives (Direction des archives de France), et de l'Inspection générale des bibliothèques (Direction du livre et de la lecture).

2 – 1 Le travail d'enquête a été effectué au moyen de questionnaires élaborés par CBA, sous le contrôle du comité de pilotage.

- Fonds concernés : il a été convenu en accord avec le comité de pilotage, que les fonds intéressant le préinventaire comprenaient tous les documents anciens au sens large du terme, à l'exception des archives publiques, jusqu'à 1920 pour les ouvrages et 1945 pour les périodiques. Sont inclus :
 - les fonds spécialisés sans limitation de date

- les fonds locaux, de bibliophilie, éditions originales, manuscrits contemporains, ouvrages remarquables.
 - Lieux de collecte : Deux questionnaires ont été élaborés :
 - le questionnaire N° 1, très simple, destiné aux communes de moins de 10 000 habitants n'ayant pas de professionnel du livre, a été adressé aux mairies. Ce questionnaire a été envoyé en septembre 1995 par le Conseil général aux 537 communes de moins de dix mille habitants du département, accompagné d'un courrier explicatif signé du Président du Conseil général. CBA s'est chargée de l'envoi aux associations, institutions, musées, sociétés savantes, entreprises,... repérés avec l'aide du comité de pilotage.
 - le questionnaire N° 2, plus détaillé, a été envoyé par CBA aux établissements possédant un service documentaire (bibliothèques, services d'archives, musées, associations...).
- Ces deux questionnaires ont été transmis aux archives diocésaines pour diffusion dans le réseau des bibliothèques religieuses.

Un rappel écrit, puis téléphonique, a été fait aux destinataires des questionnaires au cours du premier trimestre 1996.

- L'exploitation informatique (saisie et mise en forme) des réponses aux questionnaires a été faite grâce au logiciel de banque de données Access paramétré spécialement pour cet usage.

2 – 2 Dépouillement, saisie, vérifications, courriers, téléphones, visites (qui ont permis de préciser quelques éclairages, par exemple en ce qui concerne les bibliothèques populaires), rédaction des fiches et mise en forme des résultats, ont occupé la période de janvier à juin 1996. La mission de préinventaire, amorcée à l'automne 1994 avec une première réunion du comité de pilotage, arrivera à son terme à l'automne 1996. Ces deux années auront permis :

- d'élaborer une méthode de travail originale : le préinventaire du patrimoine écrit des Pyrénées Atlantiques est une action pilote.
- d'évaluer l'importance et l'état de conservation de fonds peu ou pas connus : lorsque les réponses étaient imprécises, mais contenaient des éléments intéressants, **des visites** ont été effectuées par la chargée de mission, accompagnée pour les plus importantes, par un membre du comité de pilotage. Des contacts ont ainsi pu être pris, qui seront exploitables lors de travaux ultérieurs.

3 Résultats

3 – 1 Réponses aux questionnaires:

Sur 621 envois, tous types de questionnaires et d'interlocuteurs confondus, 495 réponses ont été répertoriées, soit 79,7 %.

3 – 1-1. Les communes de moins de 10 000 habitants : 534 envois, 445 réponses (83,5 %).

Réponses positives	45	8,4 %
Réponses négatives	400	74,9 %
Sans réponse	89	16,7 %

3 – 1-2. Bibliothèques municipales, bibliothèques religieuses, de musées, associations, entreprises, universités, lycées, sociétés savantes, armée, hôpitaux, fonds privés : 81 envois, 55 réponses (63,21 %).

Réponses positives	38	43,7 %
Réponses négatives	17	19,5 %
Sans réponse	32	36,8 %

Un document intitulé « Pré-inventaire des fonds patrimoniaux dans les Pyrénées-Atlantiques : Résultats par communes » synthétise, lieu par lieu, le contenu des réponses au questionnaire. Il permet d'avoir une vision à la fois globale et précise des fonds patrimoniaux, de leur nature, de leur état de conservation et des moyens matériels et humains actuellement disponibles pour leur gestion et leur exploitation.

C'est volontairement que nous avons gardé dans les résultats de cette première recherche (ils seront à écarter dans une étape ultérieure et ne feront pas l'objet de propositions de traitement) des documents relevant plutôt du domaine des archives, ne serait-ce que pour les signaler à l'attention des Archives départementales.

4 - Conséquences positives du préinventaire :

- Le préinventaire a provoqué, tout spécialement dans les communes, un regain d'intérêt pour le patrimoine écrit. Pour les petites communes ou associations, la réponse au questionnaire aura été **l'occasion de dresser la liste des documents conservés.**
- Certains fonds privés seront, grâce au préinventaire, **rendus accessibles aux chercheurs.**
- **Le préinventaire a permis de localiser des collections de périodiques anciens.** Un inventaire de la presse ancienne commandité par la Bibliothèque nationale pour le département, est justement en cours, ces collections (BM Orthez, Oloron, Evêché de Bayonne, Bibliothèque des Jésuites de Pau, Musée du protestantisme béarnais,...) seront utilement signalées.

- **Les contacts établis lors des visites de terrain**, à l'exemple de la rencontre entre la BM de Pau et BR de Bétharram, favorisent **les échanges entre les différents types de lieux** et l'intégration de tous dans le même réseau de coopération documentaire. Ces visites auront permis de préciser la nature des fonds et leur état de conservation, mais aussi de rencontrer les personnes qui en sont responsables. Il faut souligner l'effet psychologique positif induit par ces rencontres, spécialement dans les communes.

5 - Typologie des fonds :

- **les bibliothèques populaires** (Espelette, Portet, Oloron Pau), ayant un intérêt pour l'histoire locale et l'histoire du département.
- **les fonds religieux ou théologiques** (Arzacq, Bétharram, bibliothèques des Capucins, du Séminaire et de l'Evêché de Bayonne, des Pères Jésuites de Pau, etc.) Le fonds spécifique de *la communauté de Sion* à Bayonne, fonds du 20ème siècle, porte sur la culture juive et surtout la Shoah (dessins faits en camp de concentration, gravures, objets de culte israélite...)
- **les fonds scientifiques** : la bibliothèque scientifique du Musée de la Mer, qui est d'une grande unité en ce qui concerne l'océanographie, l'exploitation de la mer, et dont les fonds sont importants pour l'ethnologie régionale. le Fonds Boucher (archéologie), fonds privé qui va être déposé à la maison du patrimoine de Mauléon.
- **les fonds sur l'histoire et les cultures locales** : (histoire et culture basque : bibliothèque municipale de Bayonne, abbaye de Belloc, musée basque, fonds Goyenetche), (histoire et cultures occitane et béarnaise : BM et Château de Pau, BM Oloron, BM Orthez, Bétharram,...).
- **fonds pyrénéens** : (Bibliothèque Municipale Pau, Archives Départementales (Fonds Ritter)...
- **les fonds littéraires**, comme celui de l'Association Francis Jammes à Orthez (plusieurs milliers de documents d'archives), le fonds Paul-Jean Toulet du musée de Guéthary...
- **les fonds d'archives-livres spécialisés** : archives économiques, d'entreprises, de la CCI de Bayonne, ayant trait à l'histoire de la ville et du port.
- **les fonds privés susceptibles d'être accessibles aux chercheurs** : Fonds d'Andurain de Maytie (liste confiée à l'occasion du préinventaire), Fonds Boucher et Fonds Goyenetche à Mauléon.

Thèmes récurrents :

- **Montagne et thermalisme** : BM Pau, Archives D., Bétharram
- **Les pèlerinages dans les Pyrénées** : BM Pau, Bibliothèque de culture religieuse, Bétharram.
- **Le Béarn et son histoire** : BM et Château de Pau, Archives D., BM Oloron, Bétharram.
- **Côte basque, tourisme balnéaire** : BM Bayonne, Musée de la mer, Archives d'Architecture de la Côte Basque, Archives Départementales, BM Pau, CCI Bayonne.
- **Histoire et culture basque** : Musée basque, BM Bayonne, Abbaye de Belloc, CCI Bayonne, Fonds privé (Mr Goyenetche)

- **Histoire et cultures occitane et béarnaise** : BM et Château de Pau, BM Oloron, BM Orthez, Bétharram,...
- **Langues régionales (basque, béarnais, occitan)** : BM Bayonne et Pau, Musée basque, Belloc, Grand séminaire Bayonne, BM Orthez, BM Oloron, musée national du Château de Pau, Archives départementales.
- **Ethnologie régionale** : tous les grands fonds déjà cités, plus les fonds privés.

6 - Conclusion

L'importance et la variété des informations déjà obtenues par ce travail de préinventaire ont permis de donner de la carte documentaire du département une nouvelle image, riche et parfois inattendue.

La suite logique serait d'entreprendre de façon systématique :

- le sauvetage des petits fonds ruraux (bibliothèques populaires, petits fonds religieux dans les sacristies ou les mairies),
- l'aide à l'entretien et à la gestion des fonds plus importants,
- l'étude de la complémentarité des fonds, et notamment sur les périodiques,
- des actions de valorisation en rapport avec les projets de développement de secteur.

C'est au fil de la réalisation des projets, que se mettront en place des coopérations concrètes entre les différents lieux, coopérations déjà amorcées au cours du préinventaire.